Bourges, le 20 décembre 2023

Comité Social d'Administration Local de la DDFIP du CHER du 20 décembre 2023 (2ème convocation du CSAL du 7 décembre 2023)

Madame la présidente,

Les Organisations Syndicales présentes à ce CSAL ne seront pas les pantins de la DGFIP !

Nous n'étions pas naïfs, nous savions que nos propositions d'amendements ne seraient pas retenues, car ce Règlement Intérieur est la déclinaison en local d'un Règlement Intérieur national élaboré par la seule Direction Générale contre l'avis des Organisations Syndicales.

Cela fait plusieurs années que le dialogue social à la DGFIP est, ou inexistant, ou à sens unique.

Ce comité se tiendra donc sans nous et à l'avenir si vous continuez à ne pas prendre en compte nos remarques, à ne pas répondre à nos questions ou nos revendications mêmes les plus accessibles, nous nous réservons la possibilité de ne plus assister à des débats stériles.